



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2026-2032

Sobriété et circularité, cap sur la neutralité carbone

PLAN D' ACTIONS

Avec le soutien de



Pour en savoir plus sur le service public de gestion des déchets
en Alsace Centrale www.smictom-alsacecentrale.fr



Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés du SMICTOM d'Alsace Centrale sera organisé autour des 6 axes et 14 fiches actions.

AXE	Intitulé de l'action	Potentiel de réduction (kg/hab/an)	% de l'objectif
AXE 1 : MOBILISATION ET COMMUNICATION	Fiche action 1 – Communiquer, sensibiliser et former des acteurs relais	Non quantifiable Impact transversal à toutes les autres actions	
	Fiche action 2 – Expérimenter et innover pour engager le territoire		
AXE 2 : GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS ET DECHETS VERTS	Fiche action 3 – Accompagner les habitants dans la gestion de proximité	6 kg	11,5%
	Fiche action 4 – Structurer un réseau et développer des solutions collectives de compostage et broyage	8 kg	15,3%
AXE 3 : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	Fiche action 5 – Accompagner la réduction du gaspillage alimentaire au sein de la restauration collective	4 kg	7,7%
	Fiche action 6 – Sensibiliser ménages et commerces au juste achat et à la cuisine antigaspi	3 kg	5,7%
AXE 4 : SECONDE VIE DES OBJETS ET DES MATERIAUX	Fiche action 7 – Développer le réemploi et la réparation des objets du quotidien	0,5 kg	1%
	Fiche action 8 - Vers la déchèterie du futur : capter et valoriser les matériaux réutilisables	3 kg	5,7%
AXE 5 : VERS UNE CONSOMMATION SOBRE	Fiche action 9 - Développer la consigne pour réemploi et promouvoir le vrac pour réduire les plastiques à usage unique	8 kg	15,3%
	Fiche action 10 – Encourager l'usage de textiles sanitaires lavables	1,5 kg	2,9%
	Fiche action 11 - Soutenir la consommation responsable et l'achat de seconde main	Impact à long terme, pas chiffrable mais nécessaire à la réussite de l'axe 4	
AXE 6 : UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE ET ENGAGE	Fiche action 12 – Optimiser la gestion des déchets des services communaux et intercommunaux	2 kg	3,8%
	Fiche action 13 - Développer des solutions exemplaires pour les événements locaux	2 kg	3,8%
	Fiche action 14 – Intégrer prévention et économie circulaire dans la commande publique	Non quantifiable	

<i>Thème</i>	AXE 1 : MOBILISATION ET COMMUNICATION	
<i>Action</i>	Fiche 1 – Communiquer, sensibiliser et former des acteurs relais	
<i>Gisement Impacté</i>	Tous déchets	
<i>Public(s) Cible(s)</i>	Habitants, scolaires, associations, élus, collectivités, acteurs relais	
<i>Contexte et finalité</i>	La sensibilisation constitue un levier essentiel pour ancrer durablement les gestes de prévention.	
<i>Descriptif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer et valoriser les grands événements annuels : Le mois du Vrac et du réemploi (Mars), Tous au compost ! (Mars), Oschterputz (Avril), Semaine Européenne du Développement Durable (Septembre), Fête du Sol Vivant (Octobre), Journées Nationales de la Réparation (Octobre), Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (Novembre). • Renforcer les animations scolaires et grand public, en développant de nouvelles thématiques pédagogiques comme le zéro plastique ou l'économie circulaire et en les enrichissant par des coopérations avec les acteurs locaux (CEA, SDEA, associations et partenaires institutionnels). • Organiser des formations thématiques à destination des relais du territoire (collectivités, associations, enseignants, structures socio-culturelles) pour constituer un réseau actif d'ambassadeurs de la réduction. • Diffuser des campagnes régulières sur des thématiques spécifiques (STOP PUB, alternatives aux plastiques, consigne et vrac). • Poursuivre l'animation des outils de communication : Écho citoyen, newsletter numérique, réseaux sociaux. • Renforcer les partenariats avec les Communautés de Communes et le PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE dans le cadre des démarches territoriales (PCAET, PAT, TETE) pour coordonner et amplifier les actions de sensibilisation. • Travailler avec les associations locales investies dans l'éducation à l'environnement, en particulier la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale et l'ARIENA, afin de développer des actions pédagogiques complémentaires. 	
<i>Partenaires et relais mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Communes, • Communautés de Communes, • Région Grand est • PETR de Sélestat Alsace Centrale, • CEA, • SDEA, • Associations engagées dans le PLPDMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissements scolaires, • Associations locales dont Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale et ARIENA, • Structures socio-culturelles, • Associations de parents, • Acteurs économiques (CMA, SOCOMEC, Cuisine Schmitt).
<i>Effets attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation renforcée et pérenne des habitants et relais locaux. • Développement d'un réseau d'ambassadeurs de la prévention. • Diffusion des messages de prévention dans toutes les générations, avec un accent fort sur le public scolaire. • Meilleure cohérence et amplification des actions de sensibilisation à l'échelle du territoire. 	
<i>Indicateurs de suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux événements. • Nombre d'animations scolaires et grand public réalisées et de participants sensibilisés. • Nombre de relais formés et actifs. • Nombre de partenariats formalisés avec les Communautés de Communes, le PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE et les associations locales. • Statistiques de diffusion : newsletter, réseaux sociaux, Écho citoyen. • Évolution du baromètre d'opinion sur la prévention des déchets. 	

<i>Thème</i>	AXE 1 : MOBILISATION ET COMMUNICATION
<i>Action</i>	Fiche 2 – Expérimenter et innover pour engager le territoire
<i>Gisement Impacté</i>	Objets du quotidien (mobilier, électroménager, textiles, jouets, outils), matériaux de construction, biodéchets (fraction organique des OMR et déchets verts)
<i>Public(s) Cible(s)</i>	Collectivités, entreprises, associations, citoyens
<i>Contexte et finalité</i>	<p>Le SMICTOM d'Alsace Centrale a réalisé son bilan carbone : il montre que le fonctionnement même du service public génère un peu plus de 9 000 tonnes de CO₂ par an, soit près de 40 % de l'empreinte carbone totale. Le reste des émissions est directement lié au traitement des déchets.</p> <p>Afin de répondre à cet enjeu, le SMICTOM souhaite mettre en place un fonds local de compensation carbone, avec l'ambition de compenser financièrement 10 % de ses propres émissions tout en finançant des projets concrets de réduction des déchets sur le territoire.</p> <p>Ce fonds s'inscrit pleinement dans la trajectoire nationale de neutralité carbone 2050 portée par l'ADEME, en faisant le lien entre la prévention des déchets et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Il permettra de soutenir deux leviers prioritaires, à la fois mesurables et efficaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le réemploi des objets et matériaux, pour éviter la production neuve et réduire l'extraction de matières premières, • le compostage de proximité, pour limiter les émissions de méthane et favoriser la substitution aux engrais chimiques. <p>L'objectif est de rendre visible et mesurable l'impact climat de la prévention des déchets et d'impliquer largement les acteurs locaux dans cette dynamique collective.</p>
<i>Descriptif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et animer un fonds carbone déchets alimenté par des contributions volontaires (entreprises, collectivités, habitants). • Financer prioritairement : <ul style="list-style-type: none"> • des projets de réemploi d'objets et matériaux (espaces réemploi, ressourceries, matériauthèques), • des projets de compostage de proximité (composteurs partagés, plateforme de compostage locale, équipements de broyage). • Valoriser les résultats en publiant régulièrement les émissions de CO₂ évitées grâce aux projets financés. • Lancer des appels à projets locaux ciblés sur la prévention et le réemploi, adossés au fonds carbone.
<i>Partenaires et relais mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Associations de réemploi (Emmaüs, ressourceries, Repair Cafés), • Acteurs ESS, • Communautés de Communes, • Agriculteurs, • PETR Alsace Centrale.
<i>Effets attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Donner une mesure carbone concrète et locale des actions de prévention. • Soutenir la montée en puissance des projets de réemploi et de compostage. • Mobiliser entreprises et citoyens autour d'un mécanisme transparent et participatif.
<i>Indicateurs de suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets soutenus et tonnage de déchets évités. • Estimation des tonnes de CO₂ évitées grâce au réemploi et au compostage. • Nombre de contributeurs au fonds (collectivités, entreprises, citoyens). • Montant total mobilisé et redistribué.

<i>Thème</i>	AXE 2 : GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS ET DECHETS VERTS	
<i>Action</i>	Fiche 3 – Accompagner les habitants dans la gestion de proximité des déchets vert	
<i>Gisement Impacté</i>	Biodéchets et déchets verts des ménages	
<i>Public(s) Cible(s)</i>	Particuliers, jardiniers amateurs, habitants en pavillons ou lotissements	
<i>Contexte et finalité</i>	Les déchets verts représentent un gisement majeur du territoire (20% du tonnage collecté en déchèterie), avec de fortes variations liées aux conditions climatiques. Une part importante de ces flux pourrait être évitée grâce à la gestion de proximité. L'enjeu est d'accompagner les habitants dans un changement de regard : tontes, feuilles et tailles ne sont pas des déchets, mais des ressources pour le sol (paillage, fertilisation naturelle).	
<i>Descriptif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le mulching (tonte sans ramassage) et le paillage des tontes ou des feuilles mortes à travers des campagnes, démonstrations et ateliers pratiques. • Développer l'accès à des solutions de broyage partagé : mise à disposition ponctuelle de broyeurs, ateliers collectifs de démonstration. • Valoriser les expériences réussies au sein des communes, des Communautés de Communes et des jardins partagés pour essaimer les bonnes pratiques. • Créer des supports pédagogiques (guides, vidéos) sur la gestion de proximité et les diffuser via les canaux du SMICTOM. • Intégrer ces thématiques dans les animations scolaires et événements locaux pour toucher un public large. • S'appuyer sur les associations locales et partenaires historiques (dont l'ACJCA et Association de Jardin : AJOS, Un Jardin Passionné etc) pour démultiplier la sensibilisation et l'accompagnement de terrain. 	
<i>Partenaires et relais mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> • ACJCA • AJOS • Un Jardin Passionné • Réseau Compost Citoyen • SDEA /FREDON • Les jardins partagés de Kintzheim 	<ul style="list-style-type: none"> • Nature et Vie • Obstgarde • Soco'pouss • Val Avenir • Vergers et Jardin • Associations d'Arboriculteurs
<i>Effets attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des apports de déchets verts en déchèterie. • Appropriation des pratiques de gestion de proximité par les habitants. • Amélioration de la fertilité et de la résilience des sols du territoire. 	
<i>Indicateurs de suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers, démonstrations ou événements organisés. • Nombre de foyers accompagnés dans l'adoption du mulching/paillage. • Tonnage de déchets verts évité en déchèterie. • Évolution de la perception des déchets verts dans le baromètre d'opinion 	

Thème	AXE 2 : GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS ET DECHETS VERTS	
Action	Fiche 4 – Structurer un réseau et développer des solutions collectives de compostage et broyage	
Gisement Impacté	Biodéchets et déchets verts	
Public(s) Cible(s)	Habitants, associations, collectivités, établissements (scolaires, médico-sociaux, etc.)	
Contexte et finalité	Le compostage et le broyage collectif constituent des leviers efficaces pour réduire les tonnages de biodéchets et de déchets verts collectés. Ils permettent de mutualiser les équipements, de créer du lien social et de renforcer la cohérence territoriale en matière de prévention. Le SMICTOM a déjà structuré un réseau de guides composteurs et de référents de site, qu'il s'agit désormais de consolider et d'élargir.	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer et animer un réseau local de guides composteurs et référents de site pour accompagner techniquement les projets de compostage collectif et de broyage. • Développer des solutions collectives de compostage (en pied d'immeuble, en établissements scolaires, en quartiers, en villages). • Mettre en place des broyeurs mutualisés à disposition des communes, associations ou collectifs d'habitants. • Former régulièrement les bénévoles et agents des communes pour assurer la pérennité des sites de compostage collectif. • Favoriser la mise en réseau et l'échange d'expériences entre les différents acteurs du territoire. • Assurer un suivi régulier des sites pour garantir la qualité du compost produit et l'implication des usagers. 	
Partenaires et relais mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • Communauté de Communes • Réseau Compost Citoyen Grand Est 	<ul style="list-style-type: none"> • FREDON / SDEA • ACJCA • Associations d'Arboriculteurs
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction significative des flux de biodéchets et déchets verts collectés. • Renforcement du maillage territorial de compostage et broyage collectif. • Appropriation des pratiques de valorisation de proximité par les habitants et acteurs locaux. • Production de compost local de qualité pour l'entretien des jardins et espaces verts. 	
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de guides composteurs et référents de site actifs. • Nombre de sites de compostage collectif installés et suivis. • Nombre de broyeurs mutualisés mis en place et utilisés. • Quantité de biodéchets et de déchets verts valorisés localement. 	

Thème	AXE 3 : Lutte contre le gaspillage alimentaire	
Action	Fiche 5 – Accompagner la réduction du gaspillage alimentaire au sein de la restauration collective	
Gisement Impacté	Biodéchets issus de la restauration collective (cantines scolaires, structures périscolaires, collèges, lycées)	
Public(s) Cible(s)	Communautés de Communes, établissements scolaires et périscolaires, CEA, Région Grand Est, associations d'aide alimentaire	
Contexte et finalité	<p>Le gaspillage alimentaire représente un gisement prioritaire pour le SMICTOM d'Alsace Centrale. Depuis plusieurs années, des actions concrètes sont menées dans la restauration collective (diagnostics, pesées, animations), permettant de sensibiliser à la fois les professionnels et les usagers.</p> <p>Le SMICTOM concentre son intervention sur les cantines scolaires relevant des Communautés de Communes, tout en apportant un appui complémentaire aux collèges (CEA) et aux lycées (Région Grand Est). Ces démarches, articulées avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT), visent à réduire significativement le gaspillage et à diffuser les bonnes pratiques vers la population.</p>	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner en priorité les cantines scolaires gérées par les Communautés de Communes : diagnostics, pesées, plans d'action, accompagnement technique. • Former les animateurs périscolaires pour qu'ils deviennent relais auprès des enfants sur les gestes anti-gaspillage. • Maintenir et renforcer l'observatoire du gaspillage alimentaire, en s'appuyant sur les pesées réalisées par les structures participantes. • Développer des outils pédagogiques adaptés aux différents publics (élèves, usagers, animateurs). • Articuler ces actions avec le PAT Alsace Centrale, afin de lier prévention des déchets et promotion d'une alimentation locale et durable. • Proposer des animations ponctuelles dans les collèges et lycées, en lien avec la CEA et la Région Grand Est, sans se substituer à leurs compétences. 	
Partenaires et relais mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • Communauté de Communes • PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE • CEA • Région Grand Est • Réseau REGAL • DRAAF 	<ul style="list-style-type: none"> • Structure d'accueil : AGF, PEP, OPAL, MJC de Villé, Centre Socioculturel du Val d'Argent • Pôle APSA • MNRAC • Prestataires locaux de repas : Pomme Choux, API Cuisinier d'Alsace, Alsacienne de Restauration, ADAPEI, Atelier de Guillaume
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction significative du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. • Sensibilisation large des enfants et jeunes, avec un effet démultiplicateur vers les familles. • Renforcement du lien entre prévention des déchets et alimentation durable. • Amélioration de la connaissance du gisement via l'observatoire du gaspillage alimentaire 	
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cantines scolaires accompagnées par an. • Nombre d'animateurs périscolaires formés. • Nombre d'animations réalisées dans les collèges/lycées. • Nombre de pesées réalisées et évolution des résultats de l'observatoire. • Réduction du gaspillage alimentaire (g/repas). • Ratio de biodéchets collectés par convive dans les structures partenaires 	

<i>Thème</i>	AXE 3 : Lutte contre le gaspillage alimentaire	
<i>Action</i>	Fiche 6 – Sensibiliser les ménages et commerces au juste achat et à la cuisine antigaspi	
Gisement Impacté	Biodéchets issus des foyers et commerces alimentaires	
Public(s) Cible(s)	Ménages, commerces de proximité, associations, partenaires du PAT	
Contexte et finalité	<p>Le gaspillage alimentaire domestique et commercial représente encore un gisement important, estimé à plus de 70 kg/hab/an. Réduire ce gaspillage est un levier essentiel pour limiter les tonnages de biodéchets collectés, réduire les émissions de CO₂ et renforcer la cohérence avec les politiques alimentaires territoriales.</p> <p>En complément des actions menées dans la restauration collective, le SMICTOM souhaite amplifier la sensibilisation des ménages et commerces, en lien avec le PAT Alsace Centrale et les associations locales d'éducation à l'environnement. L'objectif est de diffuser largement les bonnes pratiques du juste achat et de la cuisine antigaspi.</p>	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des ateliers pratiques (batch cooking, recettes antigaspi, conservation des aliments, gestion des restes) à destination des habitants. • Mettre en place des campagnes de communication ciblées sur le gaspillage alimentaire : juste quantité, dates de péremption, astuces de conservation. • Travailler en partenariat avec les commerces alimentaires de proximité (boulangers, primeurs, supermarchés locaux) pour promouvoir les démarches antigaspi (étiquetage, ventes à prix réduit, dons). • S'appuyer sur le PAT Alsace Centrale pour coordonner les actions de sensibilisation avec les initiatives locales en faveur de l'alimentation durable. • Développer des kits antigaspi (guides pratiques, fiches recettes, outils de planification des courses et des repas). • Développer des partenariats avec les acteurs agricoles et associatifs pour réduire le gaspillage dès l'amont et favoriser des circuits courts (ex : conserverie) • Mobiliser les associations locales (Maison de la Nature du Ried, ARIENA, etc.) pour co-animer des ateliers et élargir le réseau de relais de sensibilisation. 	
Partenaires et relais mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de Communes, • PETR Sélestat Alsace Centrale (PAT), • Commerces de proximité, • AGF Sélestat et Benfeld • Associations de consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations locales d'aide au public fragile : Paprika, Aspérule, Resto du Cœur etc • Pôle APSA • Maison de la Nature du Ried, et de l'Alsace Centrale
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction mesurable du gaspillage alimentaire dans les foyers et commerces. • Émergence d'une culture antigaspi partagée sur le territoire. • Diffusion des bonnes pratiques du juste achat et de la cuisine antigaspi dans la population. • Contribution significative à l'atteinte des objectifs de réduction des biodéchets et de neutralité carbone. 	
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers pratiques organisés et nombre de participants. • Nombre de commerces engagés dans des démarches antigaspi. • Estimation des quantités de biodéchets évitées : caractérisations des OMR 	

<i>Thème</i>	AXE 4 : Seconde vie des objets et matériaux	
<i>Action</i>	Fiche 7 – Développer le réemploi et la réparation des objets du quotidien	
<i>Gisement Impacté</i>	Mobilier, électroménager, textiles, jouets, outils	
<i>Public(s) Cible(s)</i>	Habitants, associations locales, structures ESS	
<i>Contexte et finalité</i>	<p>La seconde vie des objets du quotidien (mobilier, électroménager, textiles, jouets, outils) constitue un levier majeur de réduction des déchets. Le territoire bénéficie d'une collaboration de longue date avec Emmaüs Scherwiller, acteur historique et essentiel du réemploi local.</p> <p>Dans la continuité de ce partenariat, l'ambition du SMICTOM est de renforcer cette dynamique tout en ouvrant la démarche à d'autres structures de l'économie sociale et solidaire, afin de diversifier l'offre de solutions et de développer de nouvelles initiatives locales.</p> <p>Ainsi, le SMICTOM souhaite consolider les dispositifs existants (espaces réemploi, Repair Cafés) et accompagner des projets émergents comme l'Outithèque, pour élargir les pratiques de réemploi, de mutualisation et de réparation sur le territoire.</p>	
<i>Descriptif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider et renforcer les espaces réemploi en déchèterie, en partenariat avec Emmaüs Scherwiller et d'autres acteurs potentiels (structures d'insertion, ressourceries, associations locales). • Développer et accompagner les Repair Cafés (mise en réseau, communication, matériel). • Soutenir le lancement de l'Outithèque (association Les Gouttes d'eau du Val d'Argent) dès 2025-2026 : prêt d'outils, animations de sensibilisation autour du partage et de l'entretien. • Explorer de nouveaux partenariats avec des acteurs de l'ESS ou avec des acteurs économiques privés engagés (artisans réparateurs). • Renforcer la visibilité des solutions de réemploi et réparation via des campagnes de communication locales et numériques. 	
<i>Partenaires et relais mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Emmaüs Scherwiller, • Repair Cafés du territoire, • Les Gouttes d'eau du Val d'Argent, • Structures ESS locales (Tremplin, ADAPEI, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme « Petite Ville De Demain » • CMA • Artisans réparateurs
<i>Effets attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des encombrants et allongement de la durée de vie des objets. • Structuration d'un réseau diversifié d'acteurs du réemploi, au-delà d'Emmaüs. • Diffusion des pratiques collaboratives et solidaires (prêt, réparation, mutualisation). • Sensibilisation renforcée des habitants au rôle économique, social et environnemental du réemploi. 	
<i>Indicateurs de suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnages réemployés via les espaces réemploi et associations partenaires (t/an). • Nombre d'objets réparés avec succès dans les Repair Cafés (% de réussite). • Nombre d'adhérents et de prêts réalisés à l'Outithèque. • Nombre de partenariats actifs dans le réseau du réemploi (Emmaüs, ESS, communes, associations). 	

<i>Thème</i>	AXE 4 : Seconde vie des objets et matériaux	
<i>Action</i>	Fiche 8 – Vers la déchèterie du futur : capter et valoriser les matériaux réutilisables	
<i>Gisement Impacté</i>	Bois, mobilier, matériaux de construction, isolants, carton, métaux, autres matériaux issus des déchèteries	
<i>Public(s) Cible(s)</i>	Usagers des déchèteries, associations de l'ESS, acteurs locaux du réemploi et du recyclage, entreprises du territoire	
<i>Contexte et finalité</i>	Les déchèteries du SMICTOM concentrent près de la moitié des flux de déchets collectés. Or, une partie importante de ces apports (bois, mobilier, matériaux de construction) pourrait être orientée vers des filières locales de réemploi. Le SMICTOM souhaite engager une réflexion sur la déchèterie du futur, conçue comme un véritable lieu de captation des matériaux réutilisables et de mise en relation avec des partenaires de l'économie circulaire. Cette dynamique s'inscrit dans la logique nationale et régionale de transition vers une économie plus sobre en ressources.	
<i>Descriptif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter des dispositifs de captation des matériaux réutilisables en amont : espaces de dépôt dédiés (bois, carton, mobilier, matériaux du BTP). • Soutenir et accompagner les projets structurants comme la Matériauthèque de Boofzheim (Eco Bio Alsace), tout en restant ouvert à d'autres partenariats. • Développer des collaborations avec des structures de l'ESS pour donner une seconde vie à certains flux collectés. • Valoriser les synergies avec des acteurs économiques du territoire (artisans, entreprises de réemploi, plateformes de matériaux biosourcés). • Lancer une réflexion territoriale concertée sur l'évolution des déchèteries : <ul style="list-style-type: none"> • intégrer plus de zones dédiées au réemploi, • renforcer le tri qualitatif, • développer des filières locales courtes, • améliorer l'accueil et la sensibilisation des usagers. 	
<i>Partenaires et relais mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Eco Bio Alsace (Matériauthèque), • Communautés de Communes, • PERT Sélestat Alsace Centrale • Associations de l'ESS (Emmaüs, Tremplin, ADAPEI, ressourceries), • Association Parachutes 	<ul style="list-style-type: none"> • Artisans et entreprises locales du BTP, • Magasins de matériaux • CMA/ CCI • Région Grand Est, • ADEME • Filières REP
<i>Effets attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction significative de la part des déchets de déchèterie envoyés en incinération. • Développement progressif d'une filière locale de réemploi et de matériaux. • Renforcement du rôle des déchèteries comme lieux de transition vers l'économie circulaire. • Sensibilisation accrue des usagers au potentiel de réemploi et à l'importance du tri qualitatif. 	
<i>Indicateurs de suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et volume de matériaux détournés de l'incinération • Mise en service et utilisation d'espaces de dépôt dédiés. • Partenariats signés avec acteurs ESS et entreprises locales. • Taux de satisfaction des usagers concernant les nouveaux services proposés en déchèterie. • Caractérisation des déchets ultimes en déchèteries 	

<i>Thème</i>	AXE 5 : Vers une consommation sobre	
<i>Action</i>	Fiche 9 – Développer la consigne pour réemploi et promouvoir le vrac pour réduire les plastiques à usage unique	
<i>Gisement Impacté</i>	Emballages plastiques et alimentaires à usage unique	
<i>Public(s) Cible(s)</i>	Metteurs en marché (agroalimentaire, restauration, distribution), consommateurs	
<i>Contexte et finalité</i>	<p>Les emballages à usage unique, majoritairement issus de ressources fossiles, génèrent d'importantes émissions de CO₂ sur l'ensemble de leur cycle de vie (production, transport, élimination). La loi AGECE et la feuille de route Zéro plastique 2030 fixent donc comme priorité le développement du vrac et du réemploi.</p> <p>Le SMICTOM d'Alsace Centrale s'inscrit dans cette dynamique en soutenant les initiatives locales et les expérimentations nationales (notamment le projet CITEO REUSE) pour accompagner la mutation des modes de consommation.</p>	
<i>Descriptif</i>	<p>1. Accompagner les metteurs en marché et distributeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'introduction d'emballages réemployables standardisés, en lien avec les filières agroalimentaires locales (dont la conserverie ADAPEI). • Appuyer les commerçants, dont supermarchés, et restaurateurs dans la mise en place de systèmes de consigne pour la vente à emporter et la consommation nomade. • Soutenir la montée en puissance des solutions de vrac (épiceries, restauration, grande distribution) par des actions de mise en réseau et de communication. <p>2. Développer la logistique du réemploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'émergence de solutions locales de collecte, transport, lavage et redistribution des contenants consignés. • Favoriser la création d'une chaîne logistique mutualisée (traçabilité, référencement) permettant aux acteurs économiques de s'engager durablement. • Capitaliser sur les retours d'expérience du projet CITEO REUSE pour adapter le modèle au territoire. <p>3. Accompagner les consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser les habitants sur les nouveaux gestes (consigne, retour, tri des contenants réemployables). • Déployer des campagnes de communication ciblées sur la consommation nomade (snacking, boissons, vente à emporter). • Intégrer progressivement ces messages dans les actions transversales de sensibilisation (scolaires, grand public). 	
<i>Partenaires et relais mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> • PETR Sélestat Alsace Centrale, • Région Grand Est, • ADEME. • CITEO • Chambres consulaires (CCI, CMA), • Commerçants, Supermarchés • Restaurateurs • Distributeurs, 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de l'agroalimentaire local, • Associations de consommateurs, • Emmaüs Scherwiller (Ethiloc) • UZAGE • ADAPEI • Entreprise locale de ESS • La Fabrique à Projet Alsace Centrale
<i>Effets attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction significative des plastiques à usage unique. • Mise en place d'un écosystème local cohérent autour du réemploi des emballages. • Implication croissante des consommateurs dans de nouvelles pratiques sobres. • Contribution directe aux objectifs de la loi AGECE et de la feuille de route régionale Zéro plastique 2030. 	
<i>Indicateurs de suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de commerces/restaurants engagés dans le réemploi ou le vrac. • Nombre de contenants consignés mis en circulation (et taux de retour). • Mise en place d'au moins une solution logistique mutualisée sur le territoire. • Évolution de la proportion d'emballages réemployables dans la consommation nomade. 	

<i>Thème</i>	AXE 5 : Vers une consommation sobre
<i>Action</i>	Fiche 10 – Encourager l’usage de textiles sanitaires lavables
<i>Gisement Impacté</i>	Couches jetables, protections périodiques, protections pour incontinence, essuie-mains et lingettes jetables (TSUU) = OMR
<i>Public(s) Cible(s)</i>	Familles, structures de petite enfance, collectivités, établissements scolaires
<i>Contexte et finalité</i>	Les textiles sanitaires jetables constituent un gisement important d’ordures ménagères résiduelles, difficilement valorisable. Leur fabrication et leur élimination génèrent également une empreinte carbone élevée. Le SMICTOM d’Alsace Centrale agit depuis plusieurs années pour promouvoir des alternatives lavables, et souhaite désormais renforcer cette dynamique en ciblant en priorité les structures de petite enfance et en élargissant le champ d’action à d’autres usages jetables.
<i>Descriptif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider le programme existant (ateliers, partenariats scolaires et de santé, conférences, kits découverte, aides financières) • Cibler les structures de petite enfance, avec un voyage d’étude vers des établissements fonctionnant uniquement en couches lavables, puis un accompagnement adapté. Objectif : réduire significativement les déchets tout en diminuant l’empreinte carbone du service public de la petite enfance. • Élargir l’action à d’autres textiles sanitaires (essuie-mains, papiers jetables), par des campagnes ciblées soulignant la cohérence avec les objectifs de neutralité carbone.
<i>Partenaires et relais mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de Communes (petite enfance), • Professionnels de santé, • Infirmières scolaires, • Crèches privées et associatives • CITEO (REP TSUU) • Les Tournesols (ESS laverie industrielle du Val d’Argent) • SDEA
<i>Effets attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction mesurable du gisement de textiles sanitaires jetables. • Intégration des alternatives lavables dans les pratiques de la petite enfance et des familles. • Contribution directe aux objectifs climat grâce à la réduction des déchets incinérés.
<i>Indicateurs de suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de familles et structures accompagnées. • Nombre de kits distribués et ateliers organisés. • Estimation du tonnage de déchets évité et des émissions de CO₂ associées. • Taux d’adhésion mesuré via enquêtes de satisfaction.

<i>Thème</i>	AXE 5 : Vers une consommation sobre	
<i>Action</i>	Fiche 11 – Soutenir la consommation responsable et l'achat de seconde main	
<i>Gisement Impacté</i>	Objets d'occasion, textiles, mobilier, électroménager, équipements divers	
<i>Public(s) Cible(s)</i>	Habitants, associations, acteurs économiques du réemploi, ESS, commerçants	
<i>Contexte et finalité</i>	<p>La consommation responsable et l'achat de seconde main constituent des leviers majeurs pour réduire les déchets et les émissions de CO₂ liées à la fabrication de biens neufs.</p> <p>Le territoire d'Alsace Centrale dispose d'un tissu d'acteurs dynamiques (associations, ressourceries, friperies, ESS) qui proposent des alternatives concrètes, mais qui peinent parfois à toucher un public plus large ou à structurer leur offre.</p> <p>L'ambition du SMICTOM est de soutenir la montée en puissance de ces acteurs, de rendre plus visibles et attractives leurs solutions, et d'inciter les habitants à modifier durablement leurs comportements d'achat.</p>	
<i>Descriptif</i>	<p>1. Accompagner et soutenir les acteurs locaux de la seconde main :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aides ponctuelles pour des réaménagements de boutiques (signalétique, espace pédagogique, mobilier d'exposition) • Appui à la logistique (collecte, stockage, transport) • Soutien à l'organisation d'événements de valorisation (vide-greniers, foires de la seconde main, défilés textiles) <p>2. Développer la visibilité de l'offre de seconde main :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication conjointe (annuaires, plateformes locales, campagnes ciblées) • Mise en réseau des structures associatives, commerçantes et ESS <p>3. Encourager les habitants à adopter des pratiques sobres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes valorisant les bénéfices environnementaux et économiques de l'achat d'occasion, et de l'écoconsommation (vrac, utilisation de son propre contenant etc) • Intégration dans les animations scolaires et événements grand public • Favoriser l'expérimentation et l'innovation • Appuyer des initiatives pilotes (matériauthèques, bibliothèques d'objets, plateformes locales de mutualisation) 	
<i>Partenaires et relais mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Associations de réemploi et de l'ESS (Emmaüs, Ressourceries, friperies locales), • PETR Sélestat Alsace Centrale • Collectivités, 	<ul style="list-style-type: none"> • Chambres consulaires, • Région Grand Est, • ADEME, • Réseaux nationaux (Réemploi, ESS France). • Ludothèque, Médiathèque • Commerçants, Supermarchés
<i>Effets attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une économie locale circulaire ancrée sur la seconde main. • Augmentation de la part de consommation sobre sur le territoire. • Réduction significative des déchets et des émissions liées à la fabrication et à l'élimination des produits neufs. 	
<i>Indicateurs de suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acteurs économiques et associatifs accompagnés. • Nombre d'actions de visibilité menées (campagnes, événements). • Évolution du tonnage de biens détournés de l'élimination via la seconde main. • Fréquentation des boutiques et événements soutenus. 	

<i>Thème</i>	AXE 6 : UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE ET ENGAGE	
<i>Action</i>	Fiche 12 – Optimiser la gestion des déchets des collectivités	
Gisement Impacté	Déchets verts et déchets issus des services municipaux (entretien, bâtiments, manifestations)	
Public(s) Cible(s)	Communes, services techniques municipaux, intercommunalités	
Contexte et finalité	Les collectivités locales, en particulier les communes et leurs services techniques, génèrent elles-mêmes une part significative de déchets (espaces verts, voirie, cimetières, bâtiments publics). Elles disposent également d'une capacité d'exemplarité forte vis-à-vis des habitants. L'objectif est de réduire les flux collectés en développant des pratiques sobres et vertueuses dans la gestion des services municipaux, puis d'élargir cette dynamique à l'ensemble des services communaux.	
Descriptif	<p>Espaces verts et cimetières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la gestion différenciée et les pratiques écologiques (fauches tardives, plantations durables, réduction des tontes). • Encourager le paillage, le mulching, l'éco-pâturage pour limiter les apports en déchèterie. • Réduire/ valoriser les déchets verts générés dans les cimetières (paillage, gestion écologique des plantations, compostage). <p>Autres services municipaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le tri renforcé dans les bâtiments communaux (salles polyvalentes, écoles, mairies). • Réduire l'usage de jetables dans les espaces publics et les manifestations communales. • Développer des filières de réemploi pour le mobilier et le matériel communal (ressourceries, dons aux associations). • Sensibiliser les agents communaux à l'exemplarité en matière de réduction des déchets. • Développer la mutualisation de matériaux communaux ou intercommunaux (broyeur, biflux ..) 	
Partenaires et relais mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • Communautés de Communes, • PETR Sélestat Alsace Centrale • Services techniques municipaux, • Prestataires d'entretien d'espaces verts, 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations locales (ACJCA, Maison de la Nature), • SDEA/FREDON • Eco Manifestations Alsace • Emmaüs Scherwiller (Ethiloc).
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des apports en déchèterie issus des services communaux. • Amélioration de la qualité écologique des espaces publics (biodiversité, sols). • Développement d'une exemplarité municipale visible et inspirante pour les habitants. • Optimisation des coûts liés à la gestion des déchets pour les communes. 	
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communes engagées dans une gestion différenciée ou en éco-pâturage. • Surface d'espaces verts gérés en fauche tardive. • Réduction des tonnages de déchets verts collectés dans les services municipaux. • Nombre de bâtiments communaux équipés pour le tri. • Volume de mobilier ou matériel communal réemployé. • Diminution des levées et/ou apports en déchèterie 	

Thème	AXE 6 : UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE ET ENGAGE	
Action	Fiche 13 – Développer des solutions de prévention et de tri pour les événements locaux	
Gisement Impacté	Déchets issus des manifestations locales (emballages, vaisselle jetable, biodéchets)	
Public(s) Cible(s)	Associations, communes, organisateurs d'événements (culturels, sportifs, festifs)	
Contexte et finalité	<p>Les événements locaux (fêtes de village, manifestations sportives ou culturelles, kermesses, marchés) génèrent des volumes importants de déchets, souvent composés de vaisselle jetable, emballages plastiques et restes alimentaires. Depuis plusieurs années, le SMICTOM accompagne les organisateurs pour renforcer l'éco-exemplarité des manifestations. Cette action vise à capitaliser sur les acquis et à aller plus loin en structurant une offre locale de solutions réemployables et de tri efficace.</p>	
Descriptif	<p>Poursuivre et renforcer l'accompagnement des manifestations locales pour intégrer systématiquement des démarches écoresponsables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en réseau le parc de bacs bi-flux et tri-flux déjà disponibles dans les communes et au SMICTOM, afin d'assurer aux organisateurs un accès simple et homogène aux équipements de tri, en appui des démarches de prévention. • Valoriser les bonnes pratiques et diffuser des retours d'expérience positifs (communes et associations pionnières). <p>Développer l'offre locale de vaisselle réemployable dédiée à l'événementiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investissement par le SMICTOM dans une gamme de vaisselle spécifique (snacking : frites, crêpes, saucisses, etc.) ; • Mise à disposition auprès des organisateurs via Ethiloc (chantier d'insertion d'Emmaüs Scherwiller) ; • Mise en place d'une unité de lavage complémentaire pour garantir un service opérationnel ; • Déployer des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des associations sur la consigne et les pratiques écoresponsables 	
Partenaires et relais mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • Communautés de Communes • PETR Sélestat Alsace Centrale • Associations culturelles, festives ou sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Eco Manifestations Alsace • Emmaüs Scherwiller (Ethiloc) • CITEO
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction significative de l'usage de vaisselle et emballages jetables dans les manifestations locales. • Amélioration du tri et réduction des ordures ménagères résiduelles générées par les événements. • Développement d'une filière locale d'économie circulaire créatrice d'emplois d'insertion (via Ethiloc). • Valorisation de l'image écoresponsable des manifestations du territoire. 	
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements accompagnés par an. • Volume de vaisselle réemployable mise à disposition (nombre de pièces, taux de rotation). • Tonnage de déchets évités (emballages, vaisselle jetable). • Nombre d'associations formées aux pratiques écoresponsables. 	

<i>Thème</i>	AXE 6 : UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE ET ENGAGE	
<i>Action</i>	Fiche 14 – Intégrer prévention et économie circulaire dans la commande publique	
<i>Gisement Impacté</i>	Déchets liés aux achats publics (fournitures, mobilier, BTP, restauration, prestations événementielles)	
<i>Public(s) Cible(s)</i>	SMICTOM, Communautés de Communes, communes	
<i>Contexte et finalité</i>	La commande publique représente un levier essentiel pour orienter la prévention des déchets et favoriser l'économie circulaire. Les collectivités du territoire disposent d'un pouvoir d'entraînement considérable sur les filières locales, à travers leurs choix d'achats et leurs cahiers des charges. Le PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE Alsace Centrale et les Communautés de Communes développent leurs propres plans d'action, dans le cadre notamment du programme TETE (Territoire Engagé Transition Écologique). Le SMICTOM souhaite s'appuyer sur ces dynamiques pour accélérer l'intégration de critères de prévention et de réemploi dans la commande publique, tout en faisant évoluer ses propres pratiques internes.	
<i>Descriptif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les plans d'action des Communautés de Communes et du PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE Alsace Centrale, en coordonnant et mutualisant les initiatives en matière d'achats responsables. • Développer l'intégration de clauses environnementales et circulaires dans les marchés publics : réemploi du mobilier, réduction des emballages, lutte contre le plastique à usage unique, lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation des matériaux de chantier. • Soutenir la montée en compétence des agents à travers des formations adaptées, en lien avec le CNFPT, pour mieux intégrer la prévention des déchets dans les pratiques d'achat. • Poursuivre et développer en interne au SMICTOM des pratiques d'achats responsables (papier recyclé, mobilier réemployé, prestations événementielles écoresponsables), afin de montrer l'exemple et diffuser les bonnes pratiques auprès des collectivités adhérentes. • Organiser des retours d'expérience et des temps d'échanges intercollectivités, pour capitaliser sur les réussites et partager les outils. • Valoriser et mieux faire connaître les acteurs locaux de l'ESS (tels que ADAPEI, Emmaüs, Tremplin, SAVA, Ginkgo Espaces Verts) et les intégrer dans la commande publique responsable, afin de créer des débouchés pour leurs services et renforcer l'économie circulaire de proximité. 	
<i>Partenaires et relais mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • Communautés de Communes • CNFPT 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise de ESS impliquée dans le réemploi Emmaüs Scherwiller (Ethiloc). • ADAPEI
<i>Effets attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion large des pratiques d'achat responsable et circulaire dans les collectivités du territoire. • Réduction des déchets liés aux marchés publics (emballages, mobilier, BTP). • Création d'un effet d'entraînement sur les filières locales (réemploi, réparation, recyclage). • Exemplarité du SMICTOM et des collectivités adhérentes dans la mise en œuvre de la prévention des déchets. 	
<i>Indicateurs de suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de marchés publics intégrant des clauses de prévention ou d'économie circulaire. • Nombre d'agents formés (SMICTOM, communes, intercos). • Nombre d'expérimentations menées en interne au SMICTOM. • Retours d'expérience partagés entre collectivités. 	